



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VÉZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES

Communauté de communes Vézère
Monédières Millesources

15 Avenue du Général de Gaulle

19260 TREIGNAC

Création d'une maison de santé à CHAMBERET

Architecte
Jean MOULY Architecte
2, Rue des Soeurs de Nevers
19000 TULLE
Tel : 05 44 41 02 29
Email : jean.mouly@architectes.org

BET Structures
SIGMA SARL
6,Rue Chanoine Antoine Broquin
19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tel : 05 55 88 37 28
Email : sigma.brive@wanadoo.fr

BET Fluides
Limousin-Auvergne-Ingénierie
14 quai Baluze
19000 TULLE
Tel : 05 55 26 00 91
Email : contact@lai19.fr

Economiste
BET DELOMENIE SARL
51 quai Aristide Briand
19000 TULLE
Tel : 05 55 26 34 96
Email : delomenietulle@wanadoo.fr

C . C . T . P .

Lot N°06 PLATRERIE - ISOLATION - FAUX-
PLAFONDS - PEINTURE

PREScriptions TECHNIQUES

DEFINITION DE LA PRESTATION

Le CCTP du présent lot concerne les travaux du Lot N°06 PLATRERIE - ISOLATION - FAUX-PLAFONDS - PEINTURE à exécuter pour la Création d'une maison de santé à CHAMBERET pour le compte de la Communauté de communes Vézère Monédierès Millesources à TREIGNAC (19-CORREZE).

DOCUMENTS TECHNIQUES/NORMES

Les entreprises seront soumises pour l'exécution de leurs travaux, aux clauses et spécifications des documents ci-après, sachant que cette liste n'est pas limitative :

DTU 25.1 : Enduits intérieurs en plâtre
DTU 25.31 : Ouvrages verticaux de plâtrerie ne nécessitant pas l'application d'un enduit plâtre
DTU 25.41 : Ouvrages de plaques de parement en plâtre
DTU 25.42 : Complexe de doublages
DTU 45.1 : Isolation thermique
DTU 25.232 : Plafonds suspendus (plaques de plâtre à parement lisse directement suspendu)
DTU 58.1 : Plafonds suspendus en matériaux fibreux.
DTU 59.1 : Travaux de peinture des bâtiments.

Elles seront soumises en outre, aux prescriptions des textes réglementaires en vigueur au moment de l'exécution des travaux, notamment :

Cahier des prescriptions techniques du CSTB d'exécution des revêtements muraux collés n° 1369 et 1370 (mortier colles et ciment colle en milieu caséine)
Normes françaises qualitatives et dimensionnelles

Elles seront soumises en outre aux prescriptions des textes réglementaires en vigueur au moment de l'exécution des travaux, notamment :

Norme NF.P 84-401 : terminologie propre aux revêtements.
Norme NF.P 84-402 : méthode d'essais.
Norme NF.P 84-403 : classe de revêtement.
Normes françaises qualitatives et dimensionnelles.
Toutes normes et DTU en vigueur à la remise des offres
Norme NF.P 03-001 régissant les marchés privés.

ANNEXES

A/ Note commune

Les entrepreneurs devront :

Vérifier tous les ouvrages et quantités portés au devis quantitatif, chacun en ce qui le concerne, compléter éventuellement ce document pour obtenir une parfaite exécution des travaux qui seront traités à prix global et forfaitaire, sans aucune majoration, y compris pour difficultés d'exécution.

NOTE IMPORTANTE

Chaque entreprise devra vérifier les quantités fournies au dossier de consultation et ne pourra les contester après signature de son marché.

Les éventuelles modifications de quantités seront bien spécifiées "Positionner la nouvelle quantité sous celle fournie à la consultation".

Le mode de métré et le sous détail pourront être fournis à l'entreprise adjudicataire suivant les principes de la circulaire du 9 mars 1982.

B/Montant de l'offre

Pour chiffrer sa proposition, l'entreprise devra disposer du dossier comportant les éléments suivants :

- Un dossier de plans complet
- Un CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) tous corps d'état ou par lot
- Un DPGF (Décomposition du Prix Global et Forfaitaire) de son lot
- Un CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières)
- Un RC (Règlement de la Consultation)
- Un AE (Acte d'Engagement)

C/Fin de chantier

A l'issue des travaux, l'entrepreneur fournira au Maître d'ouvrage (en 3 exemplaires) un dossier complet comprenant :

- Modifications apportées au dossier

PREScriptions TECHNIQUES

- Fiches techniques des matériaux employés
- Fiches d'entretien des matériaux employés certifiés par le fabricant.

QUALITE DES MATERIAUX/MISE EN OEUVRE

Généralités

L'entreprise titulaire du présent lot devra fournir tous les échantillons nécessaires lors de la première réunion de chantier où elle sera convoquée afin que l'architecte puisse entériner ses choix. Les matériaux utilisés seront de première qualité et seront conformes aux spécifications des Normes NF, dans tous les cas, les provenances (non spécifiées dans le présent CCTP) seront soumises à l'agrément de l'architecte.

Il est rappelé que la notion de similitude (techniquement équivalent) appartient à l'architecte. En cas de divergence de vue avec l'entrepreneur, celui-ci sera tenu de mettre en oeuvre le matériau indiqué en référence au présent CCTP.

Le recours aux produits et matériaux apportant une plus value environnementale est favorisé.

Manutention/Protection

Toutes les opérations, frais et faux frais relatifs aux transports, manœuvres et manutentions diverses, et durant les travaux des autres corps d'état, traçage, pose, réglage, ajustages, mise en état de fonctionnement, etc... concernant les ouvrages du présent lot, sont à la charge de l'entrepreneur.
Celui-ci sera entièrement responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception, devra prendre toutes les précautions pour que les éléments ne soient pas détériorés compte tenu des aléas du chantier.

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

Sommaire

06.1 DOUBLAGES	1
06.1.1 Rails/Plaques de platre	1
06.1.2 Rails/Plaques de platre/Isolation	1
06.1.3 Fourrures/Plaques de platre/Isolation	1
06.1.4 Carreau de plâtre	2
06.2 CLOISONS DE DISTRIBUTION	2
06.2.1 Démolitions/Découpes	2
06.2.2 Rails/Plaques de plâtre	2
06.2.3 Rails/Plaques de plâtre/Isolation	3
06.2.4 Plaques de plâtre	3
06.3 HABILLAGE	4
06.3.1 Rails/Plaques de plâtre	4
06.4 PLAFONDS	4
06.4.1 Fourrures/Plaques de plâtre	4
06.5 DIVERS PLATRERIE	5
06.5.1 Raccords/Rebouchages/Reprises	5
06.6 DEMOLITION - DEPOSE	6
06.6.1 Dépose	6
06.6.2 Modifications	6
06.7 FAUX-PLAFONDS EN FIBRES	6
06.7.1 En dalles	6
06.8 TRAVAUX PREPARATOIRES - CONTENU DES PRIX	7
06.9 FINITIONS DES PLAFONDS	8
06.9.1 Sur plafonds neufs	8
06.10 FINITIONS DES MURS	8
06.10.1 Dépose d'anciens revêtements muraux	8
06.10.2 Sur murs neufs	9
06.11 FINITION DES SOLS	10
06.11.1 Intérieurs	10
06.12 FINITIONS DES OUVRAGES BOIS	10
06.12.1 Sur boiseries intérieures	10
06.12.2 Sur ouvrages bois intérieurs	11
06.13 FINITION DES OUVRAGES DE PLOMBERIE	11
06.13.1 Intérieurs	11
06.14 DIVERS	12
06.14.1 Nettoyage	12
06.14.2 Protection/Echafaudage/Nettoyage	12

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

06.1 DOUBLAGES

06.1.1 Rails/Plaques de platre

06.1.1.1 Sur murs existants

06.1.1.1.1 Doublage R48+BA13.

Doublage des Ets PLACOPLATRE ou techniquement équivalent composé de :

- Une ossature horizontale R48 et verticale M48 d'entraxe approprié
- Un polyanie de 100 microns en pied
- Une plaque de plâtre de 13 mm vissée sur l'ossature ci-dessus compris habillage des embrasures de baies
- Traitement des joints et des angles saillants à l'aide de baguettes métalliques
- Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

► Localisation :

Pour doublage contre murs existants dans secrétariat et accueil-dégagement du bâtiment en extension compris habillage des embrasures au droit des passages, suivant plans et indications de l'architecte.

06.1.2 Rails/Plaques de platre/Isolation

06.1.2.1 Sur murs

06.1.2.1.1 Doublage R48+Membrane+BA13+isolant 120 mm

Doublage des Ets PLACOPLATRE et ISOVER ou techniquement équivalent composé de :

- Polyanie de 100 microns en pied remontée de 10 cm
- Panneaux semi-rigide en laine de verre type GR32 revêtu kraft de 120 mm d'épaisseur ($R=.,75 \text{ m}^2\text{C/W}$), mis en oeuvre dans l'épaisseur du mur à ossature bois prévu au lot charpente, conforme à la réglementation thermique, compris fixations adhésives entre les panneaux
- Ossature horizontale et verticale en rails et montants de 48 simple ou double d'entraxe approprié et adaptés à la membrane ci-dessous
- Une membrane d'étanchéité en film quadrillé à base de polyamide contrecollé sur un voile non tissé type Membrane Vario Duplex ou techniquement équivalent fixé sur l'ossature ci-dessus compris accessoires et toute sujétions permettant d'assurer une étanchéité parfaite selon la réglementation en vigueur
- Une plaque de plâtre de 13 mm vissée sur l'ossature ci-dessus
- Traitement des joints et des angles saillants à l'aide de baguettes métalliques
- Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Perméabilité à l'air : 1,00 m³/(h.m²)

► Localisation :

Pour doublage au droit du mur à ossature bois dans secrétariat du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.

06.1.3 Fourrures/Plaques de platre/Isolation

06.1.3.1 Sur murs

06.1.3.1.1 Doublage F530 + BA13 + isolant 120 mm

Doublages des Ets PLACOPLATRE et ISOVER ou techniquement équivalent composé de :

- Ossature horizontale en cornière et verticale en fourrures F530 d'entraxe 60 cm avec appuis intermédiaires tous les 1,50 ml (du sol au plafond)
- Polyanie de 100 microns en pied
- Une plaque de plâtre de 13mm vissée sur l'ossature ci-dessus
- Panneaux semi-rigide en laine de verre type GR32 revêtu KRAFT de 120 mm d'épaisseur ($R=3,75 \text{ m}^2\text{C/W}$), mis en oeuvre entre montants, conforme à la réglementation thermique.
- Traitement des joints et des angles saillants à l'aide de baguettes métalliques

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

► Localisation :

Pour doublage de l'ensemble des murs périphériques du bâtiment en extension en contact avec l'extérieur, suivant plans et indications de l'architecte.

06.1.4 Carreau de plâtre

06.1.4.1 Hydrofuge

06.1.4.1.1 Carreaux de plâtre de 50 mm - hydrofuge -

Cloisons de doublage en carreaux de plâtre hydrofuge compris ancrages, joints, traitement des parements vus avec enduit adapté, profils plastique en pied de cloisons pour pose en milieu humide et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre coformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.

Tenue au feu : CF 2 heures

► Localisation :

Pour doublage assurant un degré CF 1h en périphérie du local ménage dans le bâtiment existant, suivant plans et indications de l'architecte.

06.2 CLOISONS DE DISTRIBUTION

06.2.1 Démolitions/Découpes

06.2.1.1 Cloisons

06.2.1.1.1 Démolition de cloisons de distribution.

L'entreprise devra la démolition de cloisons intérieures de toutes natures à réaliser avec soins, compris coupements propres au droit des jonctions avec murs ou autres cloisons, dépose de tous ouvrages attenants (bloc-portes, chassis vitrés, placards, etc ...), protections, rebouchages, raccords de plâtre, reprise des têtes de cloisons conservées, évacuations générales, nettoyage et toutes sujétions de réalisation.

Cloisons jusqu'à 15 cm d'épaisseur finie.

► Localisation :

Pour démolition des cloisons entre les locaux accueil, dépôt et salle d'attente, des cloisons de la salle d'eau du studio et des têtes de cloisons dans bureau médical 1 et 2 du bâtiment existant, suivant plans et indications de l'architecte.

06.2.2 Rails/Plaques de plâtre

06.2.2.1 Cloison standard

06.2.2.1.1 Epaisseur 72/48.

Cloison en plaques de plâtre sur ossature métallique des Ets PLACOPLATRE type 72/48 ou techniquement équivalent composée de :

°Un polyane de 100 microns en pied

°Une ossature horizontale en rails de 48 mm et verticale en montants de 48 mm simple ou double d'entraxe approprié suivant hauteur de limite d'emploi.

°Une plaque de plâtre de 13 mm type BA13 vissées sur chaque face de l'ossature ci-dessus

°Traitement des joints et des angles saillants à l'aide de baguettes métalliques

°Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Epaisseur de la cloison : 72 mm

► Localisation :

Pour cloisons au droit des placards dans cabinets infirmiers, gynécologue, ophtalmologiste, dentiste, ostéopathe-podologue et cabinet kinésithérapeute dans le bâtiment en extension, suivant plans et indications de

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

l'architecte.

06.2.3 Rails/Plaques de plâtre/Isolation

06.2.3.1 Cloison avec isolant

06.2.3.1.1 Epaisseur 98/48 plaques BA13 avec isolant.

Cloison en plaques de plâtre sur ossature métallique des Ets PLACOPLATRE et ISOVER type 98/48 ou techniquement équivalent composée de :

- Un polyane de 100 microns en pied
- Une ossature horizontale en rails de 48 mm et verticale en montants de 48 mm simple ou double d'entraxe approprié suivant hauteur de limite d'emploi.
- Deux plaques de plâtre de 13 mm vissées sur chaque face de l'ossature ci-dessus.
- Un isolant en laine minérale de 45 mm
- Traitement des joints et des angles saillants à l'aide de baguettes métalliques
- Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Epaisseur de la cloison : 98 mm

Isolation acoustique : Ra= 47 dB.

Coupe-feu : EI 60 - PV RS 06-050

► Localisation :

Pour l'ensemble des cloisons séparatives entre les locaux du bâtiment en extension (sauf cloison de 120 mm), suivant plans et indications de l'architecte.

06.2.3.1.2 Epaisseur 120/70 plaques BA13 avec isolant.

Cloison des Ets PLACOPLATRE et ISOVER, type 120/70 ou techniquement équivalent composée de :

- Un polyane de 100 microns en pied remonté de 10cm de part et d'autre ou semelle PVC en "U"
- Une ossature horizontale avec rails R70 et verticale avec montants M70, montant simple ou double d'entraxe approprié.
- Deux plaques de plâtre de 13 mm type BA 13 vissées sur chaque face de l'ossature ci-dessus.
- Un isolant P.A.R de 75 mm
- Traitement des joints et des angles saillants à l'aide de baguettes métalliques
- Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Epaisseur de la cloison : 120 mm

Isolation acoustique : Rw= 52 dB

Coupe-feu : EI 60 - PV RS 06-049

► Localisation :

Pour cloison entre box et cabinet kinésithérapeute du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.

06.2.4 Plaques de plâtre

06.2.4.1 Plaques hydrofuges

06.2.4.1.1 Plus-value plaques de plâtre hydrofuge

Plus-value pour remplacement des plaques de plâtre BA 13 par des plaques de plâtre hydrofuge des Ets PLACOPLATRE type PLACOMARINE de 13 mm ou techniquement équivalent, vissées sur ossature des cloisons et doublages compris traitements des joints et des angles saillants à l'aide de baguettes métalliques, découpes et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux DTU et normes en vigueur.

Nota : 1 seule plaque à remplacer en cas de parement double.

► Localisation :

Pour plaques de plâtre hydrofuges (en doublage et cloisons) dans local dasri, WC, WC PMR et stérilisation et au droit des paillasses dans cabinets infirmiers, gynécologue, ophtalmologue, dentiste, ostéopathe-podologue et

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

cabinet kinésithérapeute du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.

06.2.4.2 Contre les rayons X

06.2.4.2.1 Plaques de plâtre contre rayons X

Plus-value pour remplacement des plaques de plâtre ordinaires de 13 mm par des plaques de plâtre contre les rayons X recevant en usine une feuille de plomb de 0,5 mm d'épaisseur des Ets KNAUF type RX13 de 13 mm ou techniquement équivalent, vissées sur ossature des cloisons compris bandes adhésives plombées fixées entre ossature métallique et les plaques RX13, traitements des joints, découpes et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux DTU et normes en vigueur.

Nota : Le nombre de plaques prévues (2 unités) est une quantité indicative pour le chiffrage. Le nombre de plaques réellement nécessaires pourra éventuellement évoluer en plus value en phase chantier suivant la tension des tubes des appareils de radiologie fournis par le dentiste et conformément à la norme NF C15-160.

► Localisation :

Pour plaques de plâtre plombées (en doublage et cloisons) au droit du local panoramique dans dentiste du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.

06.3 HABILLAGE

06.3.1 Rails/Plaques de plâtre

06.3.1.1 Banquette technique

06.3.1.1.1 Banquette technique R48+BA13 hydrofuge.

Banquette technique des Ets PLACOPLATRE ou techniquement équivalent composé de :

- Une ossature horizontale R48 et verticale M48 d'entraxe approprié
- Un polyane de 100 microns en pied
- Une plaque de plâtre de 13 mm type BA13 et une plaque de plâtre de 13 mm type Placomarine vissée sur l'ossature ci-dessus
- Un traitement des joints et des angles saillants à l'aide de baguettes métalliques
- Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

► Localisation :

Pour banquette technique au droit de chaque WC à l'intérieur du WC et du WC PMR du bâtiment en extension, suivant demande l'architecte.

06.4 PLAFONDS

06.4.1 Fourrures/Plaques de plâtre

06.4.1.1 Droit coupe-feu

06.4.1.1.1 Plafonds PRF F530+2 plaques de 13 mm - R60 -

Plafond des Ets PLACOPLATRE ou techniquement équivalent composée de :

- Une ossature horizontale PRF Stil F530 avec tiges filetées avec suspentes et cavaliers, ou suspentes d'entraxe approprié suivant supports.
- Deux plaque de plâtre de 13 mm type Placoflam ou Lisaflam vissée sur l'ossature ci-dessus
- Un traitement des joints et des angles rentrants
- Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

°Classement au feu : R60 - PV RS 08-102

► Localisation :

Pour plafonds dans local dasri et rangement du bâtiment en extension et dans local ménage et dépôt du bâtiment existant.

06.4.1.2 Droit contre rayons X

06.4.1.2.1 Plafonds droits Knauf F47+ Knauf KS13+RX13

Plafond sur ossature métallique des Ets KNAUF type Knauf métal ou techniquement équivalent composée de :

°Une ossature horizontale F47 avec tiges filetées ou suspentes et cavaliers, d'entraxe approprié suivant supports, compris fixations et bandes adhésives plombées fixé sur ossature avant pose des plaques.

°Une plaque de plâtre pleine de 13 mm type KS 13 et deux plaques de plâtre contre les rayons X recevant en usine une feuille de plomb de 0,5 mm d'épaisseur type RX13 de 13 mm ou techniquement équivalent, vissées sur ossature ci-dessus.

°Traitement des joints et des nagles rentrants

°Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Nota : Le nombre de plaques prévues (2 unités) est une quantité indicative pour le chiffrage. Le nombre de plaques réellement nécessaires pourra éventuellement évoluer en plus value en phase chantier suivant la tension des tubes des appareils de radiologie fournis par le dentiste et conformément à la norme NF C15-160.

► Localisation :

Pour plafond dans panoramique du dentiste du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.

06.5 DIVERS PLATRERIE

06.5.1 Raccords/Rebouchages/Reprises

06.5.1.1 En parois

06.5.1.1.1 Calfeutrement au plâtre sur menuiseries

L'entreprise devra tous les raccords, rebouchages et calfeutrements nécessaires après les travaux de pose de menuiseries (extérieures et intérieures) au plâtre ou au MAP (pas de mousse polyuréthane) compris toutes sujétions nécessaires à une parfaite et complète réalisation.

► Localisation :

Pour calfeutrement au droit du bloc-porte sur local ménage du bâtiment existant.

06.5.1.2 En doublage

06.5.1.2.1 L'ensemble.

L'entreprise devra tous les reprises de cloisons de doublage nécessaires, à l'identique de l'existant, réalisées après démolition ou créations d'ouvertures compris reprise d'isolant à l'identique et toutes sujétions nécessaires à une parfaite et complète réalisation.

► Localisation :

Pour reprise de doublage au droit des menuiseries extérieures déposées dans salle d'attente et dégagement secrétariat et au droit des cloisons démolies dans studio du bâtiment existant.

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

06.6 DEMOLITION - DEPOSE

06.6.1 Dépose

06.6.1.1 Plafonds

06.6.1.1.1 Dépose de faux-plafonds.

L'entreprise devra la dépose de faux-plafonds intérieurs, de différentes natures à réaliser avec soins, compris dépose d'isolant si nécessaire, protections, évacuations générales, nettoyage et toutes sujétions de réalisation.

Nota : L'ensemble des sols existants sont conservés ainsi que l'isolant existant sur la charpente.

► Localisation :

Pour dépose de faux-plafonds dans accueil, salle d'attente, WC PMR, dépôt et studio dans le bâtiment existant, suivant plans état des lieux et indications de l'architecte.

06.6.2 Modifications

06.6.2.1 Plafonds

06.6.2.1.1 Reprise de faux-plafonds.

L'entreprise devra le raccordement de faux-plafonds intérieurs existants, à réaliser avec soins au droit des cloisons modifiées, compris dépose, modifications des ossatures, recoupe des plaques, remplacement des cornières de rive et de plaques, repose des dalles après travaux, nettoyage et toutes sujétions de réalisation.

► Localisation :

Pour reprise de faux-plafonds au droit des cloisons modifiées dans bureau médical 1 et 2 dans le bâtiment existant, suivant plans et indications de l'architecte.

06.7 FAUX-PLAFONDS EN FIBRES

06.7.1 En dalles

06.7.1.1 Ossature apparente

06.7.1.1.1 Fibres 600 x 600 x 22 mm - bord A - Standard

Plafonds suspendus démontables en panneaux de laine de roche à bords A des Ets EUROCOSTIC série Tonga ou techniquement équivalent posés sur une ossature apparente en "T" de 24 mm sur la trame 600 x 600, fixés par tous moyens

appropriés, tels que suspentes en tiges filetées de diamètre suivant hauteur, raidisseurs, profils de rives en L, cavaliers, et entretoises, compris découpes, jouée verticale en plaque de plâtre BA13 et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Epaisseur : 22 mm

Format : 600/600

Absorption acoustique : aw=0,90

Qualité de l'air intérieur : Classe A

Classement au feu : A2-s1, d0

Coloris : Au choix de l'architecte dans la gamme complète du fabricant.

► Localisation :

Pour faux-plafonds dans secrétariat, accueil-dégagement, dégagement propre, cabinet kinésithérapeute, box, ostéopathe-podologue, dentiste, stérilisation, ophtalmologiste, gynécologue, échographie, cabinets infirmiers 1 et 2 et placards attenants du bâtiment en extension et dans dégagement-secrétariat et salle d'attente du bâtiment existant, suivant plans et indications de l'architecte.

06.7.1.1.2 Fibres 600 x 600 x 15 mm - bord A - Milieux humides

Plafonds suspendus démontables en panneaux de laine de roche à bords A avec finition Boréal des Ets EUROCOSTIC série Aréa ou techniquement équivalent posés sur une ossature apparente en "T" de 24 mm sur la trame 600 x 600, fixés par tous moyens appropriés, tels que suspentes en tiges filetées de diamètre

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

suivant hauteur, raidisseurs, profils de rives en L, cavaliers, et entretoises, compris découpes, jouée verticale en plaque de plâtre BA13 et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Epaisseur : 15 mm

Format : 600/600

Absorption acoustique : aw=0,90

Qualité de l'air intérieur : Classe A

Classement au feu : A1

Coloris : Blanc

► **Localisation :**

Pour faux-plafonds dans WC et WC PMR du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.

06.8

TRAVAUX PREPARATOIRES - CONTENU DES PRIX

06.8.1

Pour mémoire

L'ensemble des peintures, lasures et vernis employés devront impérativement avoir le label NF Environnement.

Métaux ferreux

- Dégraissage au trichloréthylène, en travaillant avec solvant et chiffon propre et en changeant fréquemment chiffons et solvants
- Dérouillage et décalaminage par procédés mécaniques (brossage à la brosse métallique, grattage, sablage) ou par procédés chimiques en utilisant des solutions acides, suivis d'un rinçage très soigné
- 2 couches de primaire d'accrochage

Métaux non ferreux

- Elimination des graisses ou des oxydes par utilisation d'une solution assurant le dégraissage et le décrochage suivie d'un rinçage très soigné
- Nettoyage du cuivre et du laiton à l'acide oxalique dilué rinçage, séchage, et application d'une couche de primaire d'accrochage.

Menuiseries métalliques acier

- Rebouchage par masticage comportant un enduisage sur une couche primaire antirouille

Bois et dérivés

- Dégraissage des bois tropicaux au solvant spécial
- Elimination des poches de résines par lavage au White spirit
- Traitement des bois présentant des traces d'attaques (champignons ou insectes) par un produit bénéficiant d'un label du Centre Technique du Bois suivant les indications du fabricant des peintures et vernis utilisés
- Brossage à la brosse dure et à sec jusqu'à élimination de toute trace de mortier ou de plâtre
- Impression totale par une peinture ou un vernis micro poreux (huile de lin interdite)
- Rebouchage soigné des fentes, irrégularités, etc...

Plâtre et dérivés

- Egrenage et époussetage au balai ou à l'aspirateur
- Rebouchage au plâtre à modeler à la colle (repiquage, humidification, rebouchage)
- Ponçage au papier de verre à sec et époussetage
- Traitement des traces de moisissures suivant indications du fabricant

Ciment et dérivés

- Brossage
- Enduit repassé et ponçage au papier de verre à sec
- Epoussetage au balai ou à l'aspirateur

Bétons

- Dégraissage et brossage
- Enduit repassé, ponçage et époussetage

Canalisations en PVC et cuivre

- Dégraissage au trichloréthylène
- Ponçage et époussetage
- 1 couche d'impression

L'entreprise devra tous les travaux préparatoires (enduit, rebouchage, ponçage, égrenage, etc...) pour obtenir la qualité de travail demandé.

D'autre part, ses prix tiendront compte :

- L'ensemble des protections nécessaires au droit de ses interventions
- de toutes plus value pour teintes fines

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

- de travail à l'échelle et des échafaudages nécessaires
- des rechampissages à la demande, etc...

Nota : Le "TP" apparaissant dans les articles du CCTP et DPGF veut dire "Travaux Préparatoires"

06.9 FINITIONS DES PLAFONDS

06.9.1 Sur plafonds neufs

06.9.1.1 Peinture finition mate

06.9.1.1.1 TP, 1 couche de peinture mâté

Sur plafonds neufs réalisation de peinture de propreté des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent avec Ecolabel comprenant :

- Travaux préparatoires suivant subjectiles
- Une couche d'impression à base de résines alkydes et acryliques type ELYOPUR IMPRESSION
- Finition mâté :

Une couche de peinture mâté aux copolymères vinyliques en dispersion aqueuse type ELYOPUR MAT

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Emissions dans l'air intérieur : Classe A+
Teneur en COV : 2 grs/l
Coloris : Au choix de l'architecte

► Localisation :

Sur plafond dans chaufferie du bâtiment en extension.

06.9.1.1.2 TP, 2 couches de peinture mâté

Sur plafonds neufs réalisation de peinture des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent avec Ecolabel comprenant :

- Travaux préparatoires suivant subjectiles
- Une couche d'impression à base de résines alkydes et acryliques type ELYOPUR IMPRESSION
- Finition mâté :

Deux couches de peinture mâté aux copolymères vinyliques en dispersion aqueuse type ELYOPUR MAT

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Emissions dans l'air intérieur : Classe A+
Teneur en COV : 2 grs/l
Coloris : Au choix de l'architecte

► Localisation :

Sur plafonds dans local dasri, rangement et panoramique du bâtiment en extension et dans dépôt et local ménage du bâtiment existant.

06.10 FINITIONS DES MURS

06.10.1 Dépose d'anciens revêtements muraux

06.10.1.1 Préparation des supports existants

06.10.1.1.1 Préparation des supports existants conservés

Préparations des supports existants comprenant :

- Enlèvement d'anciens papiers peints, revêtements collés ou peinture sur tous supports et par tous moyens, et notamment détrempe, grattage et arrachage, griffage préalable si nécessaire, décollement à la vapeur et tous autres travaux nécessaires le cas échéant, enlèvement de papiers courants jusqu'à 2 épaisseurs et plus selon le cas. Ponçage après enlèvement pour éliminer les restes de papier, si besoin est.
- Grattage et lessivage des peintures
- Dépose des revêtements muraux scellés ou collés (faience, PVC, etc ...), compris reprise d'enduits, ratissage, etc ...

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

- Travaux d'apprêts, en fonction de l'état du subjectile et de l'épaisseur du nouveau papier peint ou revêtement prévu comprenant rebouchage, enduit non repassé ou raccords de plâtre, selon besoins, ponçage, etc ...
- Dépose des plinthes bois ou relevés en plinthes le cas échéant

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Nota :

- 1-Une fois préparés les supports sont considérés comme neufs dans le traitement de leurs finitions.
- 2-Les locaux WC, GT et PL sont laissés en l'état.

► **Localisation :**

Pour préparations de l'ensemble des supports existants conservés à l'intérieur des locaux bureau médical 1 et 2, salle de réunion, dégagement, dépôt, dégagement secrétariat et salle d'attente du bâtiment existant.

06.10.2 **Sur murs neufs**

06.10.2.1 **Peinture mate**

06.10.2.1.1 TP, 1 couche de peinture mâté

Sur murs ou cloisons neufs en béton et maçonnerie brute réalisation de peinture de propreté des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent avec Ecolabel comprenant :

- Travaux préparatoires suivant subjectiles et protection
- Une couche d'impression à base de résines alkydes et acryliques type ELYOPUR IMPRESSION
- Finition mâté :

Une couche de peinture mâté aux copolymères vinyliques en dispersion aqueuse type ELYOPUR MAT

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Emissions dans l'air intérieur : Classe A+

Teneur en COV : 2 grs/l

Coloris : Au choix de l'architecte

► **Localisation :**

Sur murs dans chaufferie du bâtiment en extension.

06.10.2.1.2 TP, 2 couches de peinture mâté

Sur murs ou cloisons neufs réalisation de peinture des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent avec Ecolabel comprenant :

- Travaux préparatoires suivant subjectiles et classe de finition
- Une couche d'impression à base de résines alkydes et acryliques type ELYOPUR IMPRESSION
- Finition mâté :

Deux couches de peinture mâté aux copolymères vinyliques en dispersion aqueuse type ELYOPUR MAT

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Emissions dans l'air intérieur : Classe A+

Teneur en COV : 2 grs/l

Classe de finition : B - Courante

Coloris : Au choix de l'architecte

► **Localisation :**

Sur murs dans local dasri et rangement du bâtiment en extension et dans local ménage et dépôt du bâtiment existant.

06.10.2.2 **Toile de verre**

06.10.2.2.1 Toile de verre + 2 couches de peinture satinée

Sur murs ou cloisons neufs réalisation de toile de verre des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent comprenant :

- Travaux préparatoires suivant subjectiles
- Egrenage, époussetage

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

- Pré-encollage ou une couche d'impression à base de résines alkydes et acryliques type ELYOPUR IMPRESSION
- Encollage 200g/m²
- Pose de la toile de verre lisse type toile à plafond
- Finition satinée
- 2 couches de peinture en phase aqueuse à base de dispersion de résines synthétiques à l'aspecr satin velouté type ELYOPUR VELOURS

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Emissions dans l'air intérieur : Classe A+

Teneur en COV : 2 grs/l

Coloris : Au choix de l'architecte

► **Localisation :**

Sur murs dans secrétariat, accueil-dégagement, dégagement propre, cabinet kinésithérapeute, box, ostéopathe-podologue, dentiste, stérilisation, panoramique, WC, WC PMR, ophtalmologiste, gynécologue, écographie, cabinets infirmiers 1 et 2 et placards attenants dans le bâtiment en extension et sur murs dans bureau médical 1 et 2, salle de réunion, dégagement, dégagement secrétariat et salle d'attente du bâtiment existant.

06.11 FINITION DES SOLS

06.11.1 **Intérieurs**

06.11.1.1 **Support neuf "béton"**

06.11.1.1.1 Finition satinée - Béton -

Sur des sols béton livrés lissés par le titulaire du lot gros oeuvre, réalisation d'une peinture des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent :

- Travaux préparatoires :
- R agréage, rebouchage ou mortier époxy si nécessaire
- Sablage
- Dérochage chimique
- Rinçage abondant
- Séchage complet
- Une couche de peinture époxydique en phase aqueuse type REVETAL 60
- Finition satinée :
- Deux couches de peinture époxydique en phase aqueuse type REVETAL 60

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Coloris : Au choix de l'architecte.

► **Localisation :**

Pour peinture de sol dans chaufferie du bâtiment en extension.

06.12 FINITIONS DES OUVRAGES BOIS

06.12.1 **Sur boiseries intérieures**

06.12.1.1 **Neuves**

06.12.1.1.1 TP, 2 couches de peinture

Sur des ouvrages bois neufs réalisation de peinture des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent comprenant :

- Travaux préparatoires suivant subjectiles
- Une couche d'impression en peinture aux résines acryliques en dispersion aqueuse type EXPRIM
- Finition satinée :

Deux couches de peinture-laque aux résines acryliques en dispersion aqueuse type NEOSTAR

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur

Coloris : Au choix de l'architecte

► **Localisation :**

Sur l'ensemble des blocs-portes et champlats sur JD à l'intérieur des locaux dans le bâtiment en extension et sur trappe dans local ménage du bâtiment en extension.

06.12.1.2 **Existante**

06.12.1.2.1 TP, 2 couches de peinture

Sur des ouvrages bois existants réalisation de peinture des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent comprenant :

- Travaux préparatoires suivant subjectiles
- Une couche d'impression type EXPRIM, si nécessaire
- Finition :
- Deux couches de NEOSTAR

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Coloris: Au choix de l'architecte

► **Localisation :**

Sur l'ensemble des portes à l'intérieur du bâtiment existant.

06.12.2 **Sur ouvrages bois intérieurs**

06.12.2.1 **Neufs**

06.12.2.1.1 TP, 2 couches de lasure + vernis

Sur des ouvrages bois neufs réalisation de lasure des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent comprenant :

- Travaux préparatoires suivant subjectiles
- Une couche d'impression type FINWOOD dilué de 5 à 10 %
- Finition :
- Deux couches de FINWOOD
- Protection :
- Une couche de vernis incolore

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Coloris : Au choix de l'architecte

► **Localisation :**

Sur cimaise en périphérie de la salle d'attente dans le bâtiment existant.

06.13 **FINITION DES OUVRAGES DE PLOMBERIE**

06.13.1 **Intérieurs**

06.13.1.1 **Neufs et existants**

06.13.1.1.1 Sur canalisations.

Sur des ouvrages PVC ou cuivre ou fonte, réalisation de peinture des Ets LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent comprenant :

- Travaux préparatoires suivant subjectiles
 - Une couche d'impression avec un primaire d'accroche à base de copolymères acryliques en dispersion aqueuse type FREITACCROCH
 - Finition :
- 2 couches de peinture garnissante demi-brillante aux résines alkydes en solution type GARNYSOIE

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Coloris : Au choix de l'architecte

► **Localisation :**

Sur l'ensemble des canalisations apparentes à l'intérieur des locaux.

06.14 DIVERS

06.14.1 **Nettoyage**

06.14.1.1 **Général**

06.14.1.1.1 L'ensemble suivant CCTP.

L'entreprise devra un nettoyage et enlèvement des gravais journalier du chantier.

Elle devra aussi un nettoyage parfait et complet pour la réception;

Celui-ci comprendra en autre :

- Les menuiseries extérieures (Feuillures-Vitres-Etc...)
- Les menuiseries intérieures (Portes-Garnitures-Dessus de plinthes-Etc...)
- Les sols (Aspirateur-Serpillère avec produit approprié)
- Les appareillages électriques
- Les appareils sanitaires et leurs robinetteries
- D'une façon générale l'ensemble des locaux.

L'entrepreneur devra par le même occasion effecter toutes les retouches nécessaires.

La Maîtrise d'Oeuvre se laisse le droit de nommer une entreprise pour réaliser cette prestation si le travail réalisé par le titulaire du présent lot ne s'avère pas satisfaisant.

Il va de soi que le montant de ces travaux serait imputé sur le marché du présent lot.

► **Localisation :**

Pour nettoyage de l'ensemble des locaux en fin de chantier et avant réception des travaux.

06.14.2 **Protection/Echafaudage/Nettoyage**

06.14.2.1 L'ensemble suivant CCTP.

L'entreprise devra prévoir toutes les protections et échafaudages réglementaires, qui lui seront nécessaires à une parfaite et complète sécurité de son personnel, ainsi qu'à une parfaite et complète mise en oeuvre de ses produits. De plus elle devra respecter les obligations en matière de coordination pour la santé et la sécurité conformément à la loi n° 93-1418 du 31.12.94, ainsi que les conditions prévues au Code du Travail et des règlements en vigueur. Elle devra tenir compte des demandes énumérées dans le P.G.C. L'entreprise devra également un nettoyage et enlèvement des gravais journalier du chantier.